

De l'alerte aux actes : la CFDT fait avancer la sécurité

Depuis de nombreuses années, la **CFDT** alerte, propose et travaille sur la **sécurisation des contrôles, des bâtiments et des transferts de marchandises sensibles**, en lien avec la réalité du terrain, les risques encourus par les agents et les événements récents qui marquent notre quotidien.

Aujourd'hui, la note du directeur régional de Bayonne acte des avancées majeures, qui reprennent largement les revendications portées par la CFDT.

Un travail de fond mené par la CFDT

La **CFDT** porte avec constance :

- la reconnaissance du risque réel lors des transferts de marchandises sensibles ;
- la nécessité de dispositifs structurés, visibles ou discrets selon les phases ;
- des effectifs adaptés, armés et équipés ;
- une coordination renforcée entre les agents et les véhicules ;
- la formation spécifique des agents concernés avec un TPCI adapté

Ce travail est mené sans relâche en instances, lors d'échanges avec la direction, à partir des retours terrain des collègues.

Des dispositifs de transfert désormais clairement cadrés

La note du directeur formalise enfin **des protocoles précis**, sécurisant les agents à chaque étape.

1 Transfert du lieu de découverte à la brigade : dispositif visible

- Véhicule ouvreuse avec 3 agents, gilets pare-balles et HK en port ;
- Véhicule porteur avec 2 agents équipés de gilets pare-balles ;
- Gazeuse grande capacité dans les véhicules ;
- Connexion obligatoire au réseau AGNET pour tous les agents ;
- Possibilité de renforts (autre brigade ou FSI) en cas d'effectifs insuffisants.

➡ Une revendication CFDT claire : ne plus exposer des agents isolés ou sous-dotés.



2 Transfert brigade → direction : dispositif discret

- Utilisation de véhicules banalisés ;
- Véhicule ouvreuse et véhicule balai armés (HK, gilets pare-balles) ;
- Véhicule porteur avec agents de la brigade concernée.

➔ La CFDT demandait une discrétion adaptée sans renoncer à la sécurité : c'est désormais acté.

3 Transfert direction → destruction : sécurisation renforcée

- Dispositif identique avec :
 - véhicule ouvreuse, véhicule porteur, véhicule balai ;
- Gazeuse grande capacité pour les trois véhicules ;
- Trajets reconnus à l'avance, avec itinéraires alternatifs prévus ;
- Possibilité de motards ouvreuses pour anticiper obstacles, manifestations, travaux.

➔ Des mesures concrètes issues des retours CFDT sur les risques dynamiques du terrain.

DES ÉQUIPEMENTS ET UNE COMMUNICATION RENFORCÉS

- Véhicules équipés de **moyens sonores et lumineux** ;
- Des gilets pare balle enfin déployés dans les bureaux CO (pau, mont de marsan,...) pour les contrôles extérieurs (codaf, CI,...)
- Interconnexion AGNET obligatoire et WARY ME pour les OP/CO (déploiement 2026) pour tous les personnels.



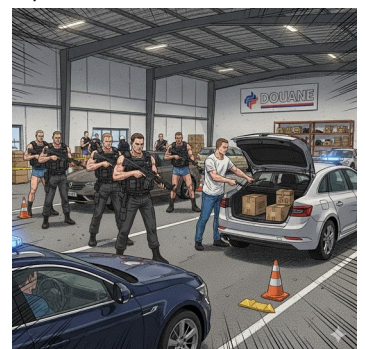
➔ La CFDT a insisté sur la coordination en temps réel : indispensable en situation dégradée. Nous avons obtenu des cages de faradet dans les unités, un détecteur de balises à la BSI Dax, nous souhaitons la multiplication de ces outils.

ENFIN : LA FORMATION DES AGENTS RECONNUE COMME ESSENTIELLE

La note prévoit désormais une formation lors des séances TPCI sur :

- le positionnement des véhicules, le positionnement des agents en cas d'arrêt du convoi ; la sécurisation hors véhicule, pour éviter toute situation type attaque ciblée ; l'arrivée sur le lieu de destruction.

➔ Former, anticiper, protéger : une exigence CFDT pleinement intégrée.



LA CFDT CONTINUE

Ces avancées sont une étape importante, obtenue grâce à la mobilisation et à la constance de la CFDT.

Nous resterons vigilants sur la mise en œuvre réelle, les effectifs, le matériel et la formation.

La sécurité des agents n'est pas négociable.